

[ACTUALITES CONCURRENCE]

Pratiques anticoncurrentielles

**Une autorité de la concurrence « 5 étoiles » !**

L'AdlC s'est vue décerner une cinquième étoile dans le classement annuel de la Global Competition Review rejoignant ainsi le cercle très fermé des autorités de concurrence les plus actives et les plus efficaces dans le monde composé de la Commission européenne, du Federal Trade Commission et le Department of Justice (Etats-Unis), du BundesKartellamt (Allemagne) et de la Competition Commission (Royaume-Uni).

L'annonce de l'obtention de cette cinquième étoile a été faite par l'AdlC lors de la présentation à la presse de son « Rapport annuel 2011 ». A cette occasion, l'AdlC a indiqué qu'elle se classait « *au premier rang des autorités nationales qui contribuent au réseau européen de concurrence en matière de pratiques anticoncurrentielles depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004* ». L'AdlC a en effet, depuis cette date, ouvert deux cent onze enquêtes susceptibles de conduire à l'application du droit européen et rendu quatre-vingt quatre décisions sur le fondement du droit européen.

L'AdlC a également rendu publique les résultats d'une enquête réalisée pour son compte par TNS Sofres en novembre 2011 qui révèle que 90% des français souscrivent au principe d'amendes dissuasives en cas d'infraction.

Soulignons enfin que l'AdlC a consacré une partie de son Rapport annuel 2011 à une étude thématique intitulée « Concurrence et transport de voyageurs ».

[http://www.autoritedelaconcurrence.fr/user/standard.php?id\\_rub=450](http://www.autoritedelaconcurrence.fr/user/standard.php?id_rub=450)